

Décision

Générale

colonial

Décision n° 100 du 14 février 1942

n° 100

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 février 1942

Numéro JO
n° 543 du 28/02/1942

Date du numéro
28 février 1942

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Mohammed Abdallah est engagé en qualité de gardien du village des meskines d'Obock, au salaire de 10 francs par jour. Le montant des dépenses correspondantes sera imputé au chapitre II, article 2, paragraphe 1 du budget local, exercice 1942